

Période	Type d'évaluation	nombre minimum	Détails	Forme	Pondération indicative	
Trimestre 1	QCM/ Exercices courts/ Activité	1	communes aux de classes	Formative/Sommatif	33	99
	Oral	1	critères du GO	Formative / sommative	33	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	33	
Trimestre 2	QCM/ Exercices courts/ activités	1	communes aux de classes	Formative/sommative	20	100
	TP	1	TP liés à la spécialité (préparation épreuve du bac)	Formative / sommative	20	
	Oral	1	critères du GO		20	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	20	
	Bac Blanc 1/2	1		sommative	20	
Trimestre 3	Activités/ exercices/ QCM	1	Activités communes aux de classes	Formative / sommative	20	100
	Oral	1	critères du GO	Formative / sommative	20	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	20	
	Bac Blanc 2/2	1		sommative	20	
	Revue de projet	3	revues de suivie de projet des terminales	sommative	20	
	Grand Oral blanc	1		sommative	0	

Période	Type d'évaluation	nombre minimum	Détails	Forme	Pondération indicative	
Trimestre 1	Activités	1	Activités communes aux deux classes	Formative / sommative	33	99
	Oral	1	critères du GO	formative/sommative	33	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	33	
Trimestre 2	Activités	1	Activités communes aux deux classes	Formative / sommative	33	99
	Oral	1	critères du GO	formative/sommative	33	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	33	
Trimestre 3	Activités/ exercices/ QCM	1	Activités communes aux deux classes	Formative / sommative	33	99
	Oral	1	critères du GO	formative/sommative	33	
	Devoir Commun	2	Devoir surveillé de fin de séquence commun aux deux classes	sommative	33	

Projet d'évaluation – Anglais

1. Cadre de référence

- **BO du 28 août 2025** : élaboration du projet d'évaluation collectif
- **BO n°47 du 14 décembre 2023** pour les grilles nationales d'évaluation.

2. Modalités retenues par l'équipe d'anglais

- L'harmonisation des pratiques s'appuie sur l'utilisation des grilles nationales d'évaluation des compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale, interaction).
- Chaque enseignant conserve sa liberté pédagogique dans le choix des supports et situations d'évaluation, dans le respect du cadre collectif.

3. Types d'évaluation et coefficients

Afin de garantir la diversité et la transparence des évaluations, l'équipe d'anglais retient la pondération suivante :

- Devoirs maison : peuvent ne pas être notés ou, s'ils le sont, coefficient 0,5.
- Évaluations formatives (tests de grammaire et vocabulaire, quiz, exercices de cours, vérification des connaissances) : coefficient 1.
- Évaluations certificatives (compréhension orale, compréhension écrite, production écrite, production orale, interaction) : coefficient 2.
- Les devoirs communs ne sont pas retenus comme modalité d'évaluation.

4. Principes pédagogiques

- Toutes les activités langagières (Production Ecrite, Production Orale, Compréhension Orale, Compréhension Ecrite, Interaction) sont évaluées sur l'année afin de refléter l'ensemble des compétences attendues en langues vivantes.
- Les coefficients permettent de donner plus de poids aux évaluations certificatives, tout en valorisant les efforts réguliers à travers les évaluations formatives.
- La répartition des coefficients et des critères d'évaluation sera communiquée de façon claire et transparente aux élèves et aux familles (Pronote et rappel en classe).
- Concernant la note 0 et les devoirs de rattrapage ou de remplacement, l'équipe applique les modalités définies par le plan d'évaluation global de l'établissement.
- En spécialité (AMC), les évaluations seront faites de manière progressive et en Terminale les élèves passeront un bac blanc écrit ainsi que des oraux blancs, afin de les préparer aux épreuves finales. Les critères d'évaluation (grilles officielles des épreuves et les grilles spécifiques en fonction des tâches évaluées) seront communiqués aux élèves au préalable.

5. Mise en œuvre et suivi

- Utilisation des grilles nationales comme référence commune.
- Concertations ponctuelles entre enseignants pour assurer la cohérence et ajuster si nécessaire.

Plan Local d'Évaluation — Spécialité NSI

1. Préambule

Ce document présente le Plan Local d'Évaluation (PLE) en spécialité NSI, conforme aux textes officiels en vigueur. Il a pour objectifs de garantir la transparence, l'équité et l'explicitation des critères d'évaluation pour les élèves et les familles. Les compétences spécifiques de NSI (algorithmique, programmation, modularité, gestion de données, etc.) sont au cœur de cette démarche.

2. Modalités de l'évaluation en NSI

Les modalités suivantes sont mises en place pour évaluer de manière équilibrée les connaissances et compétences des élèves en 1^{re} et terminale:

Modalité	Objectif pédagogique	Fréquence indicative	Coefficient (indicatif)
Évaluation diagnostique	Situer les acquis initiaux	Début de séquence	Non notée
Devoirs surveillés (exercices) - TP	Vérifier les acquis formels	2 à 3 / trimestre	DS : 2 TP : 1
Projets ou mini projets oraux de présentations	Mettre en œuvre des compétences complexes, autonomie	1 à 2 / trimestre après le 1 ^{er} trimestre	2
Évaluation sommative terminale (bac blanc)	Valider les compétences en vue du baccalauréat	1 ou 2 par an	4

Rappel : une absence aux devoirs surveillés ou aux présentations de projets entraîneront un ratrappage.

3. Critères d'évaluation et barèmes

Chaque évaluation repose sur des critères explicites : exactitude et complétude des solutions algorithmiques, qualité du code (lisibilité, documentation, tests), autonomie et méthodologie en projet. **Les barèmes sont communiqués aux élèves avec le sujet de l'évaluation.**

4. Références

Textes de référence :

- Note de service du 25-8-2025 (Projet d'évaluation)
- Note de service du 7-1-2025 (partie pratique NSI)

Philosophie

I- Place de l'évaluation dans la discipline et spécificités :

La philosophie étant l'une des dernières disciplines faisant l'objet d'une évaluation terminale, les notes obtenues à l'année ne sont donc pas comprises dans les 40% du contrôle continu pour le baccalauréat.

Comme le rappelle le guide de l'évaluation du ministère : « *concernant les savoirs et les savoir-faire propres à la discipline, les élèves sont tout au long de l'année de terminale en situation de « grands débutants. »* ».

C'est pour cette raison que les entraînements de type bac font et feront l'objet d'un apprentissage progressif. Les élèves découvrent une nouvelle discipline et un temps de maturation est donc nécessaire, ce temps d'apprentissage ne pouvant donner lieu à des évaluations notées de façon trop précoce.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inspection de philosophie pour l'académie de la Réunion a observé que les moyennes annuelles en philosophie au lycée de Bois d'Olive sont significativement proches des résultats obtenus par les élèves au baccalauréat.

II- Modalités d'évaluation :

- Au baccalauréat, les élèves ont le choix entre trois sujets pris nécessairement dans des parties différentes du programme : deux sujets de dissertation et un sujet d'explication de texte
- Ces exercices sont tout nouveaux et supposent des exercices intermédiaires avant qu'un devoir complet puisse être réalisé. C'est pourquoi le premier trimestre sera consacré à l'apprentissage progressif des méthodes.
Dans cette mesure les évaluations notées du premier trimestre seront au nombre d'au moins deux écrits de quelque nature que ce soit.
- Les évaluations sont toujours assorties de conseils. Nous attirons l'attention des élèves sur la nécessité de les lire attentivement et d'en tenir compte pour progresser d'un devoir à l'autre. La note ne fait que rendre compte de la valeur d'un travail de l'élève à un instant T ; l'appréciation vise à lui donner les moyens de discerner les qualités acquises et celles qui restent à acquérir.
- Des devoirs facultatifs divers peuvent être proposés dans certaines conditions.
- L'épreuve du baccalauréat étant de 4h, il est impossible d'envisager plus de deux bacs blancs sur table pendant l'année.
- Il va de soi que les devoirs sur table type bac feront l'objet d'un coefficient plus fort que les autres évaluations.
- Lors des épreuves de baccalauréat les correcteurs ne disposent pas de barème par compétence ni de corrigé type dans la mesure où les correcteurs sont ouverts à toute réflexion pourvue qu'elle soit construite et instruite. Ainsi « *l'évaluation des copies de philosophie ne se réfère à aucun barème venant décomposer partie par partie la notation : la note n'est pas la somme des points attribués en fonction de tel ou tel élément présent dans la copie ; elles correspondent à une appréciation qui est toujours globale. Les capacités philosophiques évaluées ne sont pas des items indépendants les uns des autres mais le reflet d'une démarche intellectuelle et personnelle unifiée.*
- ¹ »

¹ Source : guide d'évaluation interministériel

Il va de soi que cette démarche intellectuelle se fonde sur des connaissances du cours qui doivent être maîtrisées et qui peuvent faire l'objet d'évaluations (aussi bien écrites qu'orales) notées dans l'année

- Afin de garantir l'équité des élèves, les enseignants échangent régulièrement sur les devoirs effectués ainsi que sur leur progression respective. Chaque classe bénéficiera de deux examens blancs dans l'année, les copies étant corrigées en concertation et le deuxième bac blanc étant corrigé, dans la mesure du possible, par un enseignant du lycée n'ayant pas en charge la classe. Le rendu des copies peut se faire dans ce cas de figure par l'enseignant les ayant corrigées afin que les élèves puissent directement poser les questions nécessaires à leur correcteur.
- Concernant les activités orales, la participation orale fera l'objet d'une bonification dans la moyenne. La qualité prime sur la quantité des interventions dans cette évaluation. Les classes de terminale étant à effectifs très importants, il n'est pas envisageable d'évaluer chaque élève de façon indépendante et trimestrielle. Des travaux oraux de groupe pourront éventuellement être proposés.

III- Gestion des absences et de la fraude

- Observant une recrudescence exponentielle des tentatives de fraude, d'autant plus absurdes que c'est la réflexion personnelle des élèves qui est attendue, l'équipe a décidé de ne plus donner de devoirs maison, et déplore que l'exercice de maturation essentiel à la pensée critique ne puisse plus être conduit. L'essor de l'internet et de l'intelligence artificielle auxquels certains élèves sont de plus en plus tentés de remettre leur propre pensée par procuration, nous conduit à ne plus faire de devoirs qu'en classe, activement surveillés.
- Pour les élèves absents, un seul rattrapage sera prévu par l'enseignant, qui en fixe librement les conditions.
- Les élèves absents au rattrapage ou qui fraudent à un devoir se verront attribuer la note de zéro.
- Un élève dont les évaluations sont en nombre insuffisant en fin de trimestre pourra soit ne bénéficier d'aucune moyenne en philosophie, ce qui s'avère préjudiciable dans la perspective de parcoursup, soit se verra convoqué en fin de trimestre afin d'effectuer un devoir type bac dont le résultat comptera seul dans la moyenne.

Les enseignants sont joignables via la messagerie pédagogique ou le carnet de liaison pour toute précision.

Cadrage évaluation SES

Objectifs du programme du cycle terminal (première et terminale)

En fin de classe de première :

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation/d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

=> Accompagnement progressif aux épreuves types bac avec essentiellement la maîtrise des différentes parties de l'épreuve composée.

En fin de classe terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :

- construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation. »

=> Accompagner la maîtrise des épreuves types bac : perfectionner la maîtrise des différentes parties de l'épreuve composée et travailler la maîtrise de la dissertation avec essentiellement la maîtrise des différentes parties de l'épreuve composée.

3 principes doivent guider l'évaluation en sciences économiques et sociales :

- 1- Diversifier les objets des évaluations (texte, document statistique, iconographique, vidéo...)
- 2- Diversifier les formes des évaluations (paragraphe argumenté, QCM, activités orales...)
- 3- Opter pour un calcul de moyenne qui tient compte de la diversité des compétences et des exercices

Evaluation orales et évaluation de groupe : coef 1

Evaluation de connaissances : coef 2

Evaluation type bac : coef 3

Evaluation bac bland(2 en terminale) : coef 4

Classe de seconde :

Le volume horaire limité (1H30) ainsi que la découverte d'une nouvelle matière en début d'année ne permettent pas de produire beaucoup d'évaluations.

Pour autant, les objectifs se rapprochent de ceux du cycle terminal, en étant toutefois moins ambitieux. Les principes qui guident les évaluations sont les mêmes également.

Sciences et Vie de la Terre

En enseignement de spécialité de Première et Terminale

L'évaluation chiffrée de chaque trimestre pourra prendre plusieurs formes :

- **QCM** (évaluation formative, < 1h) en classe
- **Exercices notés** (évaluation formative, < 1h) en classe
- **Travaux Pratiques** (évaluation formative ou sommative) en classe
- **Devoirs sur table** (évaluation sommative) de 2h environ qui aident à la préparation aux examens certificatifs, pouvant être inspirés de la Banque Nationale de Sujets (BNS) et des annales de sujets du Baccalauréat.
- **DM** (devoir maison : QCM ou exercices) **et Oral** seront évalués à l'appréciation de l'enseignant
- **Deux bac blanc** de 3.5 h (évaluation sommative) seront proposés en décembre puis en avril en Terminale.

Coefficients : Les notes de TP et de DM ne pourront pas représenter plus de 25% de la moyenne.

En Seconde :

L'évaluation chiffrée de chaque trimestre pourra prendre plusieurs formes :

- **QCM** (évaluation formative, < 1h) en classe
- **Exercices notés** (évaluation formative, < 1h) en classe
- **Travaux Pratiques** (évaluation formative) en classe
- **Devoirs sur table** (évaluation sommative, # 1h) en classe
- **DM** (devoir maison : QCM ou exercices) **et Oral** seront évalués à l'appréciation de l'enseignant

Les évaluations sommatives auront un coefficient plus important que les évaluations formatives, les DM et les Oraux.

Enseignement scientifique en Première :

Chaque enseignant (physique-chimie et SVT) évaluera les notions du programme étudiées dans sa discipline :

- **Trimestres sans projet expérimental et numérique** : Au moins 3 évaluations diverses au total pour les deux disciplines (Devoir sur table, DM, TP, oral...)
- **Trimestre avec projet expérimental et numérique** : Projet expérimental et numérique (50% de la moyenne) + au moins 2 autres évaluations diverses (Devoir sur table, DM, TP, oral...)

Coefficients : Les notes de TP, d'exercice en classe et de DM ne pourront pas représenter plus de 50% de la moyenne.

Enseignement scientifique en Terminale :

Chaque enseignant (physique-chimie, SVT, Math) évaluera les notions du programme étudiées dans sa discipline au moment où il intervient dans l'année :

Au moins 3 évaluations diverses au total pour les deux disciplines (Devoir sur table, DM, TP, oral...)

Coefficients : Les notes de TP, d'exercice en classe et de DM ne pourront pas représenter plus de 50% de la moyenne.

REMARQUES CONCERNANT TOUS LES NIVEAUX :

- NOTE de ZERO : Attribuée en dernier recours et dans un soucis d'équité entre les élèves, notamment concernant les exercices ou devoirs pris en compte dans le contrôle continu permettant l'obtention du Baccalauréat, dans les cas de :

- Fraude en classe lors d'une évaluation (un autre devoir en classe sera proposé en rattrapage de la note).
- Devoir ou exercice maison non rendu ou non fait (après qu'un délai significatif pour rendre le devoir ait été accordé).
- Absence à un devoir n'ayant pu être rattrapé malgré plusieurs convocations.

- Moyenne non significative à un trimestre ou annuelle donnera lieu à une convocation pour un devoir de remplacement, portant sur l'ensemble du trimestre ou de l'année.

Première SI – Plan annuel d'évaluation

Période	Type d'évaluation	Compétences évaluées	Pondération indicative
Trimestre 1	QCM / Exercices courts <i>(1 minimum)</i>	Connaissances de base (chaînes fonctionnelles, lois physiques simples)	10 %
	TP noté + compte rendu <i>(1 minimum)</i>	Réalisation expérimentale, mesure, validation de modèles	10 %
	DS 1 (étude de système simple) <i>(1 minimum)</i>	Analyse fonctionnelle, schéma-bloc, modélisation élémentaire	10 %
Trimestre 2	Exercices écrits <i>(1 minimum)</i>	Approches énergétiques et informationnelles	10 %
	TP noté <i>(1 minimum)</i>	Simulation et comparaison mesures/modèle	15 %
	DS 2 (étude de cas réel) <i>(1 minimum)</i>	Analyse + modélisation multi physique simple	15 %
Trimestre 3	Projet (groupe) – dossier écrit	Démarche de projet, autonomie, organisation	10 %
	Projet – oral	Communication technique	10 %
	DS 3 (synthèse) <i>(1 minimum)</i>	Approches croisées + modélisation numérique	10 %

Répartition annuelle :

- Écrits (QCM, exercices, DS) → 55 %
- TP + comptes rendus → 25 %
- Projet (oral + écrit) → 20 %

Terminale SI – Plan annuel d'évaluation

Période	Type d'évaluation	Compétences évaluées	Pondération indicative
Trimestre 1	QCM / exercices <i>(1 minimum)</i>	Révisions et approfondissements (dynamique, électricité, info)	10 %
	TP noté <i>(1 minimum)</i>	Mesure, expérimentation et validation de lois	10 %
	DS 1 (étude système complexe) <i>(1 minimum)</i>	Modélisation multiphysique, analyse de performances	10 %
Trimestre 2	DS 2 (asservissement, énergie, info) <i>(1 minimum)</i>	Automatique, régulation, programmation	10 %
	TP noté + CR <i>(1 minimum)</i>	Simulation et optimisation de systèmes	10 %
	Projet – étapes intermédiaires	Cahier des charges, modélisation, planification	10 %
Trimestre 3	DS Type Bac	Préparation Ecrit bac	10 %
	Projet final – rapport écrit	Conception, modélisation et résultats	15 %
	Projet final – soutenance orale	Communication technique, esprit critique	15 %

Répartition annuelle :

- Écrits (QCM, DS) → 40 %
- TP + comptes rendus → 20 %
- Projet final (écrit + oral) → 40 %

Évaluation en Première – Spécialité SI

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier l'acquisition des **bases de modélisation et d'analyse** des systèmes.
- Développer l'autonomie dans la résolution de problèmes.
- Évaluer la capacité à travailler en équipe et à rendre compte.

Modalités

1. Évaluations formatives régulières

- QCM, exercices écrits (analyse fonctionnelle, schémas-blocs).
- Exercices de modélisation et de simulation numérique.
- Travaux pratiques expérimentaux (mesures, validation d'un modèle).
-

2. Évaluations sommatives

- **Devoirs surveillés** (*1 minimum par trimestre*).
- Études de cas : analyse d'un système technique réel (robot, véhicule, drone, etc.).
- Compte rendu écrit de TP.
-

3. Projet au cours de l'année

- Travail en groupe sur un mini-projet (prototype, simulation).
- Évaluation sur :
 - la démarche (méthodologie, répartition du travail),
 - le résultat (modèle ou démonstrateur),
 - la présentation orale et écrite.
 -

Répartition indicative des notes

- 55 % : évaluations écrites (cours, exercices, études de cas).
- 25 % : travaux pratiques + comptes rendus.
- 20 % : projet de fin d'année (écrit + oral).

Évaluation en Terminale – Spécialité SI

Objectifs de l'évaluation

- Vérifier la maîtrise des notions avancées (automatique, mécanique, énergétique, informatique).
- Mesurer la capacité à **concevoir et optimiser** un système.
- Développer les compétences de communication scientifique.

Modalités

1. Évaluations formatives

- Exercices d'application réguliers (simulation, calculs, programmation).
- TP expérimentaux.
- Suivi de projet (journaux de bord, présentations intermédiaires).
-

2. Évaluations sommatives

- **Devoirs surveillés** (*1 minimum par trimestre*) (étude de systèmes complexes).
- Études de cas interdisciplinaires.
- Rapports de TP.
-

3. Projet d'ingénierie (40 % de l'année)

- Travail sur plusieurs mois, en équipe.
- Phases évaluées :
 - analyse du cahier des charges,
 - conception et modélisation,
 - simulation/expérimentation,
 - optimisation,
 - restitution finale (rapport écrit + soutenance orale).
 -

4. Préparation au Grand oral

- Évaluations orales en cours d'année sur un thème technique lié au projet.

□ Répartition indicative des notes

- 40 % : devoirs surveillés / études de cas.
- 20 % : travaux pratiques et comptes rendus.
- 40 % : projet de spécialité (méthode + résultats + restitution).

□ En résumé :

- En Première, l'évaluation est axée sur les **bases et la méthodologie**.
- En Terminale, elle valorise fortement le **projet d'ingénierie** et la **communication scientifique**.

Évaluation des Lettres en lycée

Principes généraux :

L'évaluation des élèves en français s'inscrit dans les principes communs du projet d'évaluation du lycée. Elle vise à garantir :

- L'équité entre les élèves.
- La valorisation des compétences réelles, notamment orales.
- La préparation aux attentes des épreuves anticipées de français.
- La prévention des risques de fraude liés aux outils numériques (Internet, intelligence artificielle...).
- Responsabilisation des élèves : l'élève est invité à s'approprier les retours, à relire les appréciations, et à s'engager activement dans sa progression.

Modalités d'évaluation

- Les devoirs écrits réalisés en dehors de la classe **ne seront plus évalués**. Cette mesure répond aux risques croissants de **fraude** (copier-coller, IA générative...).
- Ces travaux pourront néanmoins servir de **supports d'apprentissage**, de révision ou de préparation aux activités en classe.
- Les **interventions orales préparées à la maison mais réalisées en classe** pourront cependant être notées.
- Des **travaux oraux de groupe** pourront être proposés (lectures à voix haute, exposés croisés, débats littéraires...).
- La nature des **travaux écrits** sont à l'appréciation du professeur suivant les objectifs qui lui incombent (selon la progressivité des apprentissages). Les coefficients adoptés seront variables en fonction des enjeux de ces objectifs.

Évaluations communes – Classes de 1G et 1STI2D

- L'épreuve du baccalauréat durant **4 heures**, il sera possible d'organiser au moins **deux bacs blancs** dans l'année (un écrit et un oral)
- Ces devoirs bénéficieront d'un **coefficent renforcé**, reflétant leur importance dans la préparation à l'examen. Les copies seront **corrigées en concertation** entre enseignants, et dans la mesure du possible, le **second bac blanc** (oral) sera évalué par un professeur extérieur à la classe, afin de garantir **l'équité**.
- Gestion des absences et de la fraude
 - Si un élève est absent à un devoir celui-ci sera rattrapé.

* Pour les élèves absents, un seul rattrapage sera prévu par l'enseignant, qui en fixe librement les conditions. Les élèves absents au rattrapage sans excuse valable ou qui fraudent à un devoir se verront attribuer la note de zéro.